

Ministère de la Culture intersyndicale
CFDT - CFTC - CGT - FO - FSU - SUD - UNSA

Paris, le 26 novembre 09

Monsieur le Ministre de la Culture et
de la Communication
3, rue de Valois
75001 Paris

Objet: préavis de grève reconductible à compter du 2 décembre 2009

Monsieur le Ministre,

L'ensemble des organisations syndicales, dépose ce jour un préavis de grève reconductible sur l'ensemble du Ministère de la Culture à compter du mercredi 2 décembre y compris la nuitée en amont pour les agents de droit privé et de droit public du ministère de la culture et de ses établissements. Il porte sur les revendications suivantes

- **Non aux suppressions d'emplois et de postes !**
- **Non aux réductions de subventions des établissements publics, non au désengagement financier de l'Etat, non aux restrictions budgétaires !**
- **Retrait des mesures RGPP !**
- **Non au démantèlement du service public culturel !**
- **Pour le maintien des garanties statutaires pour l'ensemble des agents !**

Conformément à la réglementation, nous vous demandons de recevoir une délégation de l'intersyndicale avant l'expiration de ce préavis pour nous permettre d'entendre vos réponses à ces revendications.

Nous vous prions de croire Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération.

Pour CFDT CFTC CGT FO FSU SUD UNSA



Pour F.O.


Pour FSU


Pour les Culture et les
